

REÇU A LA PRÉFECTURE  
- 1 MARS 2007

**Service instructeur**  
COMMANDE PUBLIQUE

N° Se/114-07

**Service consulté**  
DSI - DAR - DRT

### COMMANDE PUBLIQUE

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'autoriser la signature de marchés et d'avenants relatifs à la Commande Publique suite aux décisions et avis de la Commission d'Appel d'Offres

Conformément au Code des Marchés Publics, votre Assemblée doit approuver l'attribution de marchés et la passation d'avenants et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Dans ce cadre et pour chacun des services ou directions mentionnés ci-après, le présent rapport concerne différentes opérations.

#### **I - ATTRIBUTION DE MARCHES**

##### **DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION**

- Prestations de mise en œuvre d'évolution du logiciel PROGOS

Lot	Intitulé du lot	Entreprise retenue par la C.A.O.	Montant de l'offre € TTC
Unique	Prestations de mise en œuvre d'évolution du logiciel PROGOS	MGDIS	17 090.84

## II - AVENANTS AUX MARCHES

### **DIRECTION DE L'ARCHITECTURE**

<b>MARCHE N° 560/06</b>	<b>25/10/2006</b>
-------------------------	-------------------

Titulaire : JUNG  
Objet : Restructuration des installations de chauffage au collège  
MOLIERE à COLMAR  
Lot n° : 1 – chauffage  
Montant € TTC: 340 369.64

**Proposition d'avenant :** 1

Objet : Travaux complémentaires liés à l'optimisation et la protection des installations de chauffage.

Lors des précédentes interventions de maintenance et de réparations sur les installations de chauffage existantes, il était nécessaire de vidanger quasiment l'ensemble du réseau du collège.

Or cette opération présente les inconvénients suivants :

- le remplissage et la remise en service de l'ensemble des installations peuvent durer jusqu'à 3 jours,
- la consommation en eau de chauffage est très importante.

Afin de résorber cette problématique, il est proposé d'installer une station de remplissage indépendante dans chacune des 7 sous-stations.

Ces dispositifs permettront de réaliser des interventions limitées dans leurs durées et des économies substantielles lors du remplissage du réseau qui sera limité au bâtiment concerné.

Montant de l'avenant € TTC 10 297.56  
% / marché initial : 3.03  
Commission Appel d'Offres /

<b>MARCHE N° 607/06</b>	<b>23/11/2006</b>
-------------------------	-------------------

Titulaire : SCHOENENBERGER  
Objet : Réfection de l'étanchéité de toitures des logements au collège René CASSIN à CERNAY  
Lot n° : 1 – Etanchéité  
Montant € TTC: 27 461.28

**Proposition d'avenant :** 1

Objet : Lors de la dépose du complexe d'étanchéité de toiture existant suivant position 1.1.3. du marché, il s'est avéré qu'un second complexe, composé d'une étanchéité bitumeuse et d'un isolant de type verre cellulaire, était situé en dessous.

Au vu de son état, il a été nécessaire de l'évacuer intégralement, générant des travaux supplémentaires importants notamment pour la dépose soignée de l'isolant (collé au bitume sur le pare vapeur) ainsi qu'un surcoût pour le traitement des déchets.

Montant de l'avenant € TTC 2 110.28  
% / marché initial : 7.68  
Commission Appel d'Offres Avis favorable, séance du 20/02/2007

## DIRECTION DES ROUTES ET DES TRANSPORTS

<b>MARCHE N° : 257/06</b>	<b>13/06/2006</b>
---------------------------	-------------------

Titulaire : TRANSROUTE  
Objet : Aménagement du carrefour giratoire entre les RD 1V et RD 121 à HATTSTATT  
Lot n° : /  
Montant € TTC: 624 512,33

### **Proposition d'avenant :**

Objet : L'avenant a pour objet de prendre en compte :  
- l'introduction de 7 prix nouveaux consécutifs à des sujétions techniques imprévus,  
- la prolongation du délai d'exécution de 3 semaines,  
- la prise en compte des prestations exécutées en augmentation et en diminution de certaines quantités.

Montant de l'avenant € TTC 10 479,38  
% / marché initial : + 1,68 %  
Commission Appel d'Offres /

## DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

<b>MARCHE N°654/06</b>	<b>03/01/2007</b>
------------------------	-------------------

Titulaire : ACTIV CSA CEBEA  
Objet : Acquisition et renouvellement de matériel informatique pour les nouveaux sites du Département  
Lot n° : unique  
Montant € TTC: 405 368.71

### **Proposition d'avenant :**

Objet : **1**  
L'achat de fournitures supplémentaires pour les agents transférés.  
Lors de la collecte des besoins pour rédiger le cahier des charges de la consultation, une évaluation précise des besoins matériels avait été effectuée sur la base des éléments fournis par l'Etat.  
Il s'avère que depuis la notification du marché, la nouvelle organisation mise en place pour les agents transférés met en exergue la nécessité d'acquérir de nouvelles fournitures informatiques afin de leur donner les moyens nécessaires pour assurer leur mission de service public. De plus, de nouveaux agents ont été recrutés.

Montant de l'avenant € TTC 15 084.29  
% / marché initial : 3.72  
Commission Appel d'Offres /

REÇU A LA PRÉFECTURE  
- 1 MARS 2007

### III - RESILIATIONS

#### **DIRECTION DE L'ARCHITECTURE**

Marché 96/05 relatif aux travaux de restructuration et d'extension au collège Robert Schuman à Volgelsheim – lot n°9 : revêtement de sols souples.

Ce marché d'un montant de 170 637.12 € TTC a été conclu avec l'entreprise SDP BATIMENT SARL de WATTWILLER (68700) et notifié le 22 mars 2005.

Le retard accumulé par l'entreprise sur le site depuis mi-avril 2006 a incité le Département a demandé au maître d'œuvre externe (AEA Architecture de Mulhouse) d'établir un constat contradictoire mentionnant toutes les imperfections et réserves à lever au niveau de l'ensemble des travaux.

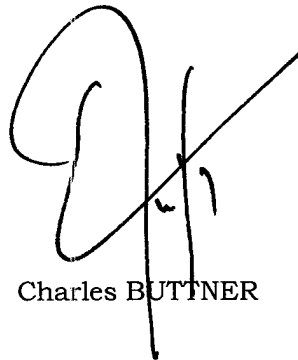
L'entreprise n'ayant pas levé ses réserves ni remédié aux imperfections, ni même posé le moindre revêtement de sols supplémentaire, une mise en demeure lui a été notifiée le 15 juin 2006 pour terminer ses travaux.

Un constat contradictoire a été établi par le maître d'œuvre en présence de l'entreprise dûment convoquée le 3 juillet 2006.

Compte tenu des éléments exposés par la Direction de l'Architecture du Département du Haut-Rhin dans le courrier AR adressé à l'entreprise S.D.P. BATIMENT S.A R.L. du 1er février 2007, il vous est proposé de prendre acte de la résiliation de ce marché aux frais et risques de l'entrepreneur.

Il est proposé à votre commission de réserver une suite favorable à la passation des marchés et avenants selon les conditions décrites ci-dessus et m'autoriser à signer les documents correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER